



PROJET
Coiffure

NIVEAU POSTSECONDAIRE

Épreuve 1 — COUPE MODE, COLORATION ET MISE EN PLIS SELON DES SOUHAITS IMPOSÉS

1.1 DURÉE : 2 h 45

EXPLICATION

Les concurrents et concurrentes doivent effectuer une coupe mode, une coloration et une mise en plis d'après les souhaits du client . Le résultat final doit représenter un style que l'on pourrait voir dans la rue sur une personne plus à la mode. Le style devrait être pour un consommateur mode et qui pourrait être réalisé dans un salon de coiffure moderne. Ne doit pas être progressif ni avant-garde.

1.2 COUPE

- La coupe doit respecter les souhaits du client .
- Le style s'inspire des tendances de la mode, mais sans être progressiste ni avant-gardiste.
- Toutes les techniques et tous les instruments de coupe sont permis.

1.3 COLORATION

- Les couleurs modes doivent être choisies dans la palette fournie par le commanditaire (L'Oréal).
- Toutes les techniques de coloration améliorant le résultat final sont autorisées.
- Seuls les produits de coloration fournis par le commanditaire sont autorisés.
- La couleur doit respecter les souhaits du client .

1.4 MISE EN PLIS

- La mise en plis doit respecter les souhaits du client .
- Seuls les produits coiffants fournis par le commanditaire sont autorisés.

La marotte pour cette épreuve est Tony – 02-222256. Elle est commanditée par Pivot-Point Canada.

**Pour des exemples de catégories / photos,
veuillez consulter le site Web des Olympiades d'ici la fin janvier.**

2 Épreuve 2 – COIFFURE, CHEVEUX LONGS RELEVÉS, SELON DES SOUHAITS IMPOSÉS

2.1 DURÉE : 1 h 45

2.2 EXPLICATION

Les concurrents et concurrentes doivent créer une coiffure relevée pour cheveux longs. Les souhaits de la cliente doivent être respectés et doivent constituer les éléments principaux de la coiffure finale. Les concurrents et concurrentes devront publier une photo du résultat final sur un site de médias sociaux fourni.

2.3 COLORATION

- Pour cette épreuve, aucune couleur ni shampooing neutralisant ne sont autorisés.

2.4 MISE EN PLIS

- La mise en plis doit respecter les souhaits de la cliente .
- Tous les outils sont autorisés.
- Seuls les produits coiffants fournis par le commanditaire sont autorisés.
- Aucun instrument de coupe n'est autorisé.
- Les seuls ornements ou voiles autorisés seront ceux qui pourraient être fournis par Skills/Compétences Canada.
- L'usage de cheveux rapportés, de crêpons ou de filets sont interdits.
- Les fixatifs de couleur (y compris ceux avec des paillettes) ainsi que les mousses, gels, marqueurs, crayons et autres produits colorés sont interdits.
- Les concurrents et concurrentes doivent créer une coiffure relevée pour cheveux longs. Les souhaits de la cliente doivent être respectés et doivent constituer les éléments principaux de la coiffure finale. Les concurrents et concurrentes devront publier une photo du résultat final sur un site de médias sociaux fourni.

La marotte pour cette épreuve est Diana – 02-222305 (MSMSCCLCL-XLLW).

Elle est commanditée par Pivot-Point Canada.

Pour des exemples de catégories / photos, veuillez consulter le site Web des Olympiades d'ici la fin janvier.

3 Épreuve 3 – COUPE DE STYLE COMMERCIAL, COLORATION ET MISE EN PLIS SELON DES SOUHAITS IMPOSÉS

3.1 DURÉE : 3 h

3.2 EXPLICATION

Les concurrents et concurrentes doivent effectuer une coupe, une coloration et une mise en plis de style commercial pour une personne moderne d'aujourd'hui selon des souhaits imposés. Ne doit pas être progressif ni avant-garde. La coupe de cheveux, la couleur et la coiffure doivent correspondre à un style commercial qu'une cliente obtiendrait dans un salon de coiffure moderne. Les souhaits de la cliente doivent être respectés.

3.3 COUPE

- Tous les instruments de coupe sont autorisés.
- La coupe doit respecter les souhaits de la cliente .

3.4 COLORATION

- Tous les cheveux doivent être colorés.
- La coloration doit respecter les souhaits de la cliente .
- Toutes les techniques de coloration sont autorisées.
- Seuls les produits de coloration fournis par le commanditaire sont autorisés.

3.5 MISE EN PLIS

- Tous les outils sont autorisés.
- Seuls les produits coiffants fournis par le commanditaire sont autorisés.
- Les fixatifs de couleur (y compris ceux avec des paillettes) ainsi que les mousses, gels, marqueurs, crayons et autres produits colorés de ce genre ne sont pas autorisés.
- La mise en plis peut couvrir un œil, si désiré.il y a lieu.
- La mise en plis doit respecter les souhaits de la cliente. .

La marotte pour cette épreuve est Diana – 02-222305 (MSMSCLCL-XLLW). Elle est commanditée par Pivot-Point Canada.

**Pour des exemples de catégories / photos,
veuillez consulter le site Web des Olympiades d'ici la fin janvier.**

4 Épreuve 4 – COUPE DE STYLE COMMERCIAL ET MISE EN PLIS D'APRÈS UNE PHOTO

4.1 DURÉE : 1 h 30

4.2 EXPLICATION

Les concurrentes et les concurrentes doivent reproduire le plus fidèlement possible une coupe et une mise en plis d'après la photo qui leur sera fournie. La coupe et la coiffure proposées seront adaptée à une personne moderne d'aujourd'hui. La couleur des cheveux ne doit pas être modifiée.

4.3 COUPE

- La coupe doit refléter celle de la photo.
- Tous les instruments de coupe sont autorisés, sauf les tondeuses (à piles ou électriques) et les pinces à épiler.
- Les rasoirs sont autorisés à condition d'être équipés d'un dispositif de sûreté.

4.4 MISE EN PLIS

- Seul le séchoir à main est autorisé.
- Les fers chauffants sont interdits.
- Les brosses, les peignes et les pinces à cheveux sont permis.
- Seuls les produits coiffants fournis par le commanditaire sont autorisés.
- Les fixatifs de couleur, mousses, gels, marqueurs, crayons et autres produits colorés de ce genre ne sont pas autorisés.
- La mise en plis doit reproduire celle de la photo.

La marotte pour cette épreuve est Antonio- 02-222250. Elle est commanditée par Pivot-Point Canada.

*****La marotte est susceptible d'être modifiée en raison de problèmes continuels dans la chaîne d'approvisionnement. *****



COMMUNICATION



CRÉATIVITÉ ET INNOVATION



RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

PROJET
29 - Coiffure
Niveau postsecondaire
Page 7 de 8

En raison des règlements imprévisibles et des incertitudes concernant la COVID-19, les documents relatifs aux concours pourraient être modifiés.

**Pour des exemples de catégories / photos,
veuillez consulter le site Web des Olympiades d'ici la fin janvier.**